



Registre des Délibérations du Conseil Municipal DE LA COMMUNE DE GREASQUE

Séance du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE sous la présidence de Mme Hélène GAILLARD.

Date de convocation :
18 septembre 2026

N°2 Objet : Modification de la composition de la CAO

Nombre Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 27
Procuration : 7

Présents : Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, Eric FERNANDEZ, Florence CATELIN, Lionel SCHWENKE, Sabine LECINANA-MATINA, Stéphane GRECK, Anna STORTO, Joël CONTI, Paul SUAREZ, Laure HERNANDEZ, Valérie MAROVELLI, Marie-Lucie BOZZI, Céline SAVINI, Cyrille ASSELIN, Marion FERNANDEZ, Bastien SAVINI, Monique LAMBERT, Sylvain RAVERA, Magali MONIER, -----/
Absents-Excusés : Jean GARNIER pouvoir à Hélène GAILLARD, Joséfa DUQUE pouvoir à Nathalie MAUREL, David PERRIOLLAT pouvoir à Lionel SCHWENKE, Sébastien RONOT pouvoir à Valérie MAROVELLI, Jean-Marc RAGOT pouvoir à Monique LAMBERT, Virginie GIAUFFER pouvoir à Sylvain RAVERA, Jérémy FIZE pouvoir à Magali MONIER -----/

Secrétaire de séance : Bastien SAVINI

Vu la délibération n°6 du Conseil Municipal en date du 13 avril dernier, relative à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Considérant le souhait de Madame le Maire de modifier la composition de cette commission afin d'y intégrer la participation de Nathalie MAUREL, 1^{ère} Adjointe déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Restauration ;

Considérant qu'outre Madame le Maire qui en assure la présidence, cette commission est composée de cinq membres titulaires et cinq suppléants ;

Considérant que le Conseil Municipal s'est accordé sur une liste unique de candidats ;

Considérant que les membres actuels sont, Hélène GAILLARD, en tant que Maire, Stéphane GRECK, Eric FERNANDEZ, Lionel SCHWENKE, Cyrille ASSELIN, Sylvain RAVERA en qualité de membres titulaires et Joël CONTI, Joséfa DUQUE, Marie-Lucie BOZZI, Valérie MAROVELLI, Jean-Marc RAGOT, en qualité de membres suppléants ;

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder à un vote à mains levées ;

Le conseil municipal, à l'unanimité et à mains levées,

ARTICLE UNIQUE : Approuve la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Hélène GAILLARD en tant que Maire, Stéphane GRECK, Nathalie MAUREL, Eric FERNANDEZ, Lionel SCHWENKE, Sylvain RAVERA.

Suppléants : Joël CONTI, Joséfa DUQUE, Cyrille ASSELIN, Marie-Lucie BOZZI, Jean-Marc RAGOT.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS



Le Maire,

Hélène GAILLARD